

Engins de chantier - Initiale

PROGRAMME 2022.

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs

Apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.

Public Visé

Toute personne souhaitant valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques (Engins de chantier - R482).

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

- Le stagiaire devra apporter, le jour de la formation, sa pièce d'identité afin de contrôler sa majorité.

Parcours pédagogique

Jour 1 – THEORIE1 :

1. La réglementation: Recommandation R482.
 - Les documents à présenter lors d'un contrôle.
 - Les rôles des différents organismes.
 - Rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur de travaux et du chef d'équipe.
2. Classification, technologie.
 - Les principaux types d'engins.
 - Leurs principaux organes.
 - Le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.
3. Sécurité.
 - Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterrés, réseaux aériens).
 - Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
 - Les dispositions générales de sécurité.

Jour 2 – PRATIQUE :

1. Vérifications.
 - Contrôler visuellement l'état de l'engin.
 - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
2. Conduite, circulation, manoeuvres.
 - Circuler sur différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV et AR.
 - Respect des règles et panneaux de circulation.
 - Utilisation de l'avertisseur sonore.
 - Chargements et déchargements sur porte engin.
3. Maintenance.
 - Effectuer les opérations d'entretien de son ressort.
 - Vérifier les différents niveaux.
 - Signaler les anomalies.

Jour 3 – TESTS :

- Evaluation théorique.
- Evaluations pratiques.
- Tests CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R482.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : R482-20221017

Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les instances et répertorier les obligations de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Connaître et appliquer les mesures de sécurité lors de l'utilisation d'engins de chantier.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel :

- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

- Attestation de formation.
- Fiches d'évaluation.
- Certificat d'aptitude.

- Nombre de stagiaire formé en 2021 : 33
- Taux de satisfaction 2021 : 95.14 %

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

- Inter (Par Stagiaire) : 816.00 €**
Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 4 à 10 Personnes